
Nouvelles du vent en Côte-d'Or

Lettre d'information sur la construction des parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot
Numéro 3 – Octobre 2012

ÉDITORIAL

Les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot se concrétisent ! Les éoliennes sont arrivées en pièces détachées, depuis La France, le Portugal et l'Allemagne jusqu'en Côte d'Or, par bateau et par camion. Puis, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site.

Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, groupe GDF SUEZ, et de REpower. La mise en service des parcs éoliens est effective et depuis quelques jours les Putéolais, les Stalentaïs et les Echalotais sont des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement.

Les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot produisent leurs premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable. Ces installations sont aussi les premiers parcs éoliens de La Compagnie du Vent et de GDF SUEZ en Bourgogne.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Poiseul-la-Grange, d'Etalante, d'Echalot et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration des parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot.

Thierry CONIL
Président



*Vue aérienne et partielle du parc éolien de La Bretelle
© Julien Bourrelly*

Le projet

Les permis de construire pour les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot ont été délivrés par le préfet de la Côte-d'Or en septembre 2006.

Le parc éolien de La Bretelle est composé de quinze éoliennes REpower, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, réparties sur les communes de Poiseul-la-Grange (cinq éoliennes) et d'Etalante (dix éoliennes). Sa production annuelle de près de 75 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 000 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de près de 50 300 tonnes** de gaz carbonique par an.

Le parc éolien d'Echalot est composé de huit éoliennes REpower, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, sur la commune du même nom. Sa production annuelle de près de 46 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter 20 000 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 30 800 tonnes** de gaz carbonique par an.

Situées à trois kilomètres de distance, les parcs de La Bretelle et d'Echalot comptent 23 éoliennes pour une puissance totale de 46 mégawatts. Ils composent le plus grand ensemble de La Compagnie du Vent en France. Ces installations sont également les premiers parcs éoliens de La Compagnie du Vent et de GDF SUEZ en Bourgogne.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation des postes de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a été lancée : l'arrivée et le montage des éoliennes.

La livraison des éoliennes a eu lieu entre mai et juillet et il n'aura fallu que deux mois pour assembler les 23 aérogénérateurs. Le montage s'est finalement achevé le 28 juillet dernier : un résultat exceptionnel grâce à une météo favorable et à l'organisation sans faille des équipes !



Chantier d'Echalot : montage d'une éolienne © Julien Bourrelly

Parallèlement au montage, les éoliennes ont été raccordées entre elles jusqu'aux postes de livraison, et la phase de test électrique des machines a pu commencer.

La connexion des postes de livraison au réseau électrique national a été réalisée début août et le système de télégestion a été mis en service début septembre. Ce système permet ainsi aux équipes de La Compagnie du Vent et de REpower de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin, depuis la base de Langres, en Haute-Marne.

Enfin, La Compagnie du Vent fait réaliser par un bureau d'études indépendant, depuis juillet dernier, des mesures acoustiques sur l'ensemble de la zone des parcs éoliens afin de garantir le respect de la réglementation. Ce bureau assurera un suivi des parcs éoliens sur une période de six mois suivant leur mise en service.

Un suivi de l'avifaune est également mis en place depuis le printemps 2012, pour une durée de trois ans, permettant ainsi un suivi et une étude précise des espèces locales et de leur cohabitation avec les parcs éoliens.

La remise en état débutera mi-octobre et concrétisera la fin du chantier des parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot.

La remise en état du site

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.

Au cours de cette opération, La Compagnie du Vent démantèle les aires de grue ayant servi au montage des éoliennes puis y remplace de la terre végétale. Elle remplace également de la terre végétale sur les tranchées creusées pour le câblage électrique.

Aussi, les pistes d'accès entre les éoliennes sont réduites afin de prendre moins de place tout en permettant la maintenance et l'exploitation des parcs éoliens.



Engins remettant en état un site de La Compagnie du Vent

La remise en état du site comprend également son aménagement avec notamment la création d'un parking afin que les visiteurs garent leur véhicule et accèdent ensuite aux éoliennes à pied. En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de La Bretelle et d'Echalot continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.

Depuis quelques jours, les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot produisent leurs premiers kilowattheures.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, groupe GDF SUEZ

Nouveau permis de construire dans l'Yonne

Le permis de construire du projet éolien de l'Auxerrois a été accordé à La Compagnie du Vent au printemps 2012 par le préfet de l'Yonne. Grâce au soutien des municipalités de Chitry et de Quenne, ce projet, qui compte 16 éoliennes, devrait voir le jour en 2013.

Ce parc éolien, d'une puissance totale de 32 mégawatts permettra d'alimenter près de 39 000 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année.

Pour La Compagnie du Vent, ce projet représente sept années de travail et un investissement de près de 46 millions d'euros.



Simulation visuelle du parc éolien de l'Auxerrois (vue partielle - Yonne) - © Abies

Mise en service du parc éolien de Canet (Aude)

La Compagnie du Vent a mis en service, en mai dernier, le parc éolien de Canet dans l'Aude.

Ce parc éolien se compose de cinq machines, pour une puissance totale de 11,5 mégawatts.



Parc éolien de Canet (Aude)

Sa production annuelle de près de 23 000 000 kilowattheures représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 13 000 personnes* et évite l'émission de plus de 18 500 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Canet composent le cinquième parc éolien de La Compagnie du Vent dans le département de l'Aude après ceux de Cruscades, de Roquetaillade et de son extension, de Névian et des Corbières Maritimes. Par ailleurs, une extension du parc de Canet, composée de six éoliennes pour une puissance supplémentaire de 13,8 mégawatts, est à l'étude.

Journée Porte ouverte en Seine-Maritime

A l'occasion des Journées Mondiales de l'Energie Eolienne¹, La Compagnie du Vent, groupe GDF SUEZ a ouvert le mardi 19 juin, les portes du parc éolien d'Avesnes et Beauvoir, à Beauvoir-en-Lyons, en Seine-Maritime.

Des élèves des écoles de Beauvoir-en-Lyons, de La Feuillie et de Gournay-en-Bray ont rencontré plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent pour découvrir l'énergie éolienne et se sont amusés autour d'un atelier cerf-volant.

Le grand public est parti également à la découverte des aérogénérateurs et a posé les questions les plus pointues à nos spécialistes. Certains chanceux ont même eu le privilège de grimper jusqu'à la nacelle d'une éolienne. Cet événement a été une belle occasion d'en savoir plus sur l'énergie éolienne et d'admirer le panorama à une hauteur de 80 mètres au-dessus du sol !



Porte-ouverte sur le parc éolien d'Avesnes et Beauvoir (Seine-Maritime) © Pix-Sea

Photovoltaïque : sept projets sélectionnés à l'appel d'offres de l'Etat !

Dans le cadre de l'Appel d'Offres solaire photovoltaïque de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), La Compagnie du Vent a remporté sept projets de centrales photovoltaïques au sol, représentant une puissance totale de 66 mégawatts-crête (MWc), qui seront construites à l'horizon 2014. Au total, GDF SUEZ et ses filiales ont été retenus pour développer neuf projets, ce qui fait du Groupe le premier attributaire de cet appel d'offres avec 81,4 MWc (sur 520 MWc au total).



Centrale solaire photovoltaïque de Porette de Nérone (Haute-Corse). © GDF SUEZ Camille Moirenc

¹ Plus d'informations sur <http://fee.asso.fr/>

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables